

PAR COURRIEL

Québec, le 29 septembre 2025

N/Réf. : M609573

La ministre des Affaires municipales approuve le règlement 212-2025 de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, par lequel le conseil décrète un emprunt de 117 250 \$.

Représentée par :

Katia Chastenay

Katia Chastenay, CPA auditrice
Directrice de la normalisation,
de l'information financière et du financement

